

Novembre 2025

Les Vallées de la Vanne



Bulletin d'information communal > CHIGY > VAREILLES > THEIL-SUR-VANNE



SOMMAIRE

> Mobilité	1-2
> France Services	4-6
> Justice	7
> Mairies	8
> Écoles primaire de Theil	9
> Écoles du RPI de la Vanne	10-12
> Micro-crèche	13
> Accueil de loisirs	14-15
> Espace Vie Sociale	16-17
> Services à Domicile	18
> Informations	19
> Pêle-Mêle 2025	20-21
> Associations	22-27
> Nos producteurs	28
> Nos commerces locaux	29
> Santé	30-31
> Sécurité	32-33
> Actualités	34-38
> Budget	38-39
> Services	40

De la mobilité à

Travailler, habiter, s'alimenter, s'habiller, se soigner, s'amuser... Et pour tout cela il faut de la mobilité...

C'est un sujet majeur en milieu rural, où en l'absence de tout système de transport collectif, la seule solution reste la voiture. Encore faut-il avoir le véhicule et le permis de conduire. Il faut faire face à d'autres difficultés liées notamment à la réglementation sur la circulation de ces véhicules et une variante impactante le coût de l'énergie.

Il faut donc reprendre une vieille communication «en France on n'a pas de pétrole mais on a des idées»

Tout d'abord on peut commencer par évoquer la marche à pied ou le vélo, cela représente un moyen de déplacement non négligeable, encore faut-il que l'infrastructure sécurisée soit mise en place, pour satisfaire ce mode de déplacement au milieu du flux incessant des automobiles et des poids lourds. On peut encourager la pratique du vélo, mais le tout vélo ne peut pas être la solution unique en milieu rural.

Il faut donc aujourd'hui envisager des solutions pérennes pour bien vivre à la campagne, l'optimisation de l'utilisation de la voiture, si elle fait partie de nos pratiques, peut nous permettre d'y arriver.

Nos campagnes absentes du financement de la mobilité.

Il y a une quarantaine d'années, les entreprises avaient mis en place, bien souvent un bus de ramassage pour aller chercher leur personnel, elles étaient précurseures sur une forme de versement mobilité et elles savaient où allait leur investissement.

BULLETIN COMMUNAL DES VALLÉES-DE-LA-VANNE - Novembre 2025

5 route du miroir,
Theil-sur-Vanne
89320 Les Vallées-de-la-Vanne
03 73 74 95 80
www.les-vallees-de-la-vanne.fr
Directeur de publication : MAUDET Luc
Rédaction : ROMIEUX Bernard
Conception Graphique : Solénographe
Impression : Exaprint
Dépot légal à parution



l'école, quelques pistes...

Aujourd'hui avec le financement de la mobilité par le « versement mobilité » on impose les entreprises et on soupoudre des subventions pour que les collectivités et leurs regroupements organisent la mobilité sur leur territoire. Bien évidemment la plus grosse partie de ces financements est destinée aux métropoles, aux grosses collectivités et celles qui sont en charge de cette compétence. On déplore le manque de prise en compte des territoires ruraux, qui n'ont plus qu'à compter sur la bonne volonté de leurs équipes municipales pour trouver des solutions « couveau-suisse ».

Et le covoiturage ?

Autrefois la pratique de l'auto-stop était beaucoup plus courante dans nos campagnes, tout le monde se connaissait, tout le monde se parlait, ce qui facilitait largement les solutions de transport ponctuel, voir régulier.

Avec l'arrivée des néo-ruraux, c'est toute une pédagogie qu'il faut mettre en place, il faut recréer du lien social pour que les campagnes ne tombent pas dans l'individualisme urbain. Il est important que les bases du bien-vivre ensemble reprennent toutes leurs lettres de noblesse dans nos écoles. Et l'on pourra compter ainsi sur les enfants pour porter la réflexion dans le foyer familial. C'est une expérience que nous avons déjà menée dans le cadre de l'évolution des consignes de tri et qui a très bien fonctionné. Alors avant que l'on impose des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux concentrés travaillons avec ce qui fonctionne. Imaginer quelque chose dont on ne connaît pas les bénéfices pour l'avenir de la ruralité doit rester à la main des groupements de communes qui en sont convaincus. Pour finir il faut peut-être méditer sur ce qu'avait dit Victor Hugo avant de créer des groupements pour fermer des écoles : « **ouvez des écoles, vous fermerez des prisons** »



Un espace de services aux Vallées-FRANCE SERVICES - LA POSTE



Dispositif de Recueil CNI-Passeport

Osez pousser la porte de notre France Services, nous sommes

POUR NOUS CONTACTER ET PRENDRE RENDEZ-VOUS

Anne-Charlotte FELLAH, Ambre BELHABCHI et Béatrice GUILLEMINOT

5 Route du Miroir Theil sur Vanne - 89320 - Les Vallées-de-la-Vanne

Tél : 03 73 74 95 86 mail : france-services@les-vallees-de-la-vanne.fr

Site internet : <https://les-vallees-de-la-vanne.fr/france-services>

Les horaires France-services :

Lundi-Mardi-Jeudi et Vendredi
de 8h30-12h00 et 13h00-16h00
et le mercredi de 9h00 à 12h00.



Les horaires La Poste :

Lundi-Mercredi et Jeudi de 9h00-12h00
Mardi de 9h00 à 12h00 et de 16h30 à 18h00
Vendredi de 9h00 à 13h00



NOTRE FRANCE SERVICES EST UN LIEU :

*De confidentialité, d'écoute, d'orientation, de renseignements,
d'accueil et de partenariats*

Nos partenaires conventionnés :

- > **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales)
- > **CARSAT** (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)
- > **CPAM** (Caisse d'Assurance Maladie)
- > **DGFIP** (Direction Générale des Finances Publiques)
- > **France Travail**
- > **MSA** (Mutualité Sociale Agricole)
- > **La Poste**
- > **Ministère de l'Intérieur** (France Titres)
- > **Ministère de la Justice**

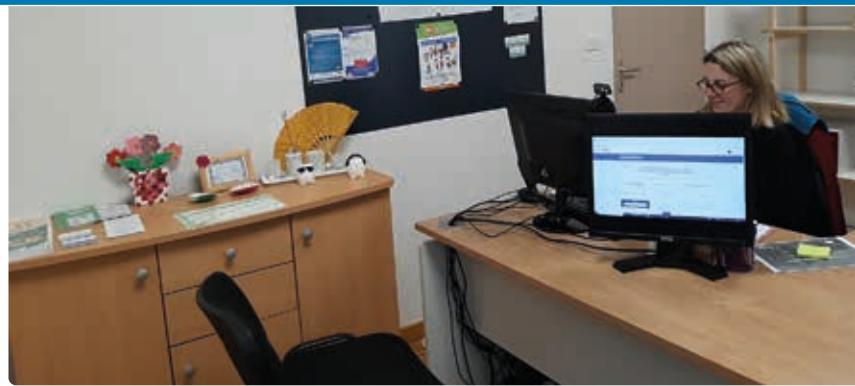
Nos partenaires locaux :

- > **ADAVIRS** (Association Départementale d'Aide Aux Victimes d'Infraction et à la Réinsertion)
- > **ADMR** (Aide à Domicile en Milieu Rural)
- > **CDAD de l'Yonne** (Point Justice)
- > **LADAPT** (Accompagnement Logement Perte d'Autonomie)
- > **Mobil'Eco** (Garage solidaire)
- > **UNA** (Union Nationale de l'Aide)
- > **UTS de Sens** (Unité Territoriale de Solidarité)
- > **PLIE** (Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi)

Les permanences assurées dans nos locaux :

- CDAD de l'Yonne** (Conseil Départemental de l'Accès au Droit)
- DGFIP** (Direction Générale des Finances Publiques)
- UTS de Sens** (Unité Territoriale de Solidarité)

de-la-Vanne



Certificat d'identité numérique

disponibles pour vous accompagner et répondre à toutes vos questions.

POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS,
POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES.

La Poste

Les services de La Poste sont à votre disposition, à côté de France-services pour :

- > Avoir un conseil.
- > Affranchir votre courrier.
- > Envoyer et retirer une lettre recommandée.
- > Envoyer ou retirer un Chronopost.
- > Réexpédier votre courrier.
- > Déposer un chèque, retirer de l'argent en espèces sur votre compte postal.
- > Téléphonie mobile
- > Sans oublier **Veiller sur mes parents**

Mobilité

Atchoum est une plateforme pour se déplacer en covoiturage sur la communauté de communes et vers Sens. Comment m'inscrire et comment réserver ?

Mobil'Eco : j'ai besoin de réparer mon véhicule à peu de frais.

J'ai besoin d'un véhicule en dépannage, comment joindre Mobil'Eco ?

Mes papiers

Au secours, j'ai perdu ou on m'a volé tous mes papiers !

J'ai besoin de faire une demande de

- > Carte d'identité
- > Passeport
- > Permis de conduire

Comment demander une carte grise (**France Titres**) .

La commune dispose, maintenant, d'un dispositif de recueil des cartes grises et passeports.

Je suis un Ainé, j'ai besoin d'aide à domicile

L'**UNA** peut mettre à votre disposition des aides à domicile.

L'**ADMR** peut vous proposer un service de soins infirmiers à domicile.

A quelle aide ai-je droit de la part du Conseil Départemental ?

J'ai besoin de rencontrer une Assistante sociale (**UTS**).

J'ai besoin de joindre ma caisse de retraite (**CARSAT**), ma caisse d'assurance maladie (**CPAM**) ou la mutualité sociale agricole (**MSA**).

Ma santé

Comment joindre ma caisse d'assurance maladie sur la plateforme **AMELI (CPAM)** ou la mutualité sociale agricole (**MSA**) ?

J'ai besoin d'une mutuelle santé

Pouvez-vous m'aider à prendre un rendez-vous sur **Doctolib** ?

Je n'ai plus de médecin traitant. Que faire ?

Mes impôts : DGFiP

Je ne comprends rien à ma feuille d'impôts.

Pouvez-vous m'aider pour ma déclaration d'impôts ?

Expliquez-moi ma taxe foncière.

Comment régler facilement mes impôts et taxes ?



POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS, POUR VOUS AIDER DANS VOS DÉMARCHES.

Justice

Comment joindre un conciliateur de justice pour tous mes différends ?

J'ai été victime d'un accident de la circulation, d'un accident médical, d'une agression, d'un accident de la vie, d'un accident de sport ou d'un accident du travail comment joindre l'ADAVIRS (Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions et à la Réinsertion Sociale).

Comment préparer mon dossier de surendettement ?

Certificat d'identité numérique

J'ai une carte nationale d'identité nouveau modèle (format carte bancaire) et je veux un certificat d'identité numérique sur mon smartphone.

Pour faciliter vos démarches :

France-Services met à votre disposition pour accéder à internet un ordinateur avec webcam, imprimante et scanner.

Nous pouvons vous créer une adresse mail provisoire pour les administrations.

Nous pouvons effectuer des photocopies pour vos démarches.

Solidarité

Je suis handicapé(e), **LADAPT** peut-elle m'aider ?
A quelle aide ai-je droit de la part du Conseil Départemental ?

J'ai besoin de rencontrer une assistante sociale (**UTS**).

Je vis en famille

Je veux accéder à mon dossier de la caisse d'allocation familiale (**CAF**).

A quelle aide ai-je droit ?

J'ai besoin de rencontrer une assistante sociale (**UTS**).

J'ai besoin de joindre ma caisse d'assurance maladie (**CPAM**) ou la mutualité sociale agricole (**MSA**).

Je suis à la recherche d'un emploi

J'ai besoin de remplir ou d'accéder à mon dossier **France Travail**.

Mobil'Eco : J'ai besoin de réparer mon véhicule à peu de frais.

J'ai besoin d'un véhicule en dépannage, comment joindre Mobil'Eco ?



POINT JUSTICE

Pour sa journée « Portes Ouvertes » France services avait réuni tous ses partenaires ayant un lien avec la justice autour d'une table ronde. L'occasion pour chacun de nos partenaires de se présenter et de préciser les différents domaines de compétences.



V Pour rappel le système judiciaire français comprend notamment :

- > Le droit civil qui règle les litiges entre les particuliers. Il va arbitrer un conflit de droit dans des domaines très variés (consommation, copropriété, troubles du voisinage, droit rural, contrats, successions, etc.)
- > Le droit des familles pour tout ce qui a trait à la famille, les violences familiales et conjugales
- > Le droit du travail et prudhomme
- > Le droit pénal qui va punir des actions répréhensibles ou délits (infractions, contraventions, crimes)

V Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole

La conciliation concerne uniquement les litiges en matière civile.

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> > Bail et location > Consommation > Copropriété > Commerçants > Troubles du voisinage | <ul style="list-style-type: none"> > Droit rural > Travail et prudhomme > Pas de pénal > Pas de droit de la famille |
|--|---|
- > Obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 € pour désengorger les tribunaux.

point-justice
informer, orienter, aider

CCAD de l'YONNE

3039

Pour être orienté sur la permanence la plus proche de chez vous

Accès au droit

- > Droit civil entre particulier
- > Pénal
- > Droit du travail

LE POINT JUSTICE NE RÈGLE PAS LES LITIGES AVEC LES ADMINISTRATIONS.

VICTIMES PLUS JAMAIS SEULES

Vol, Violences, Escroquerie, Cambriolage, Harcèlement,...

- Victimes
- > Socio-judiciaire (à la demande des magistrats)
 - > Ecoute
 - > Renseignement droit pénal (80% de violence conjugale et familiale)
 - > Accompagnement psychologique et accompagnement

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Yonne

Mieux informées, plus fortes

- Droit de la famille
- > Axé violences conjugales
 - > Civil

Pour prendre conseil sur savoir qui contacter et prendre rendez-vous,

Appeler France-services
au 03 73 74 95 86



OUVERTURE DES MAIRIES

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Pour les questions générales (sacs jaunes, carte de déchèterie) **vous pouvez vous adresser à n'importe laquelle des mairies de la commune et à la poste de Theil pour les sacs jaunes exclusivement.**

Pour les problèmes d'urbanisme, cadastre, PLUi, s'adresser au 03 73 74 95 87 ou à l'adresse mail : urbanisme@les-vallees-de-la-vanne.fr

Pour les questions d'état-civil, cimetières, location de salle des fêtes, s'adresser à la mairie de votre village :

MAIRIE DE CHIGY

1 rue du Guichet à Chigy
Tel. : 03 73 74 95 82
Adresse mail : mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

Monsieur le maire reçoit

Le lundi de 13 heures à 14 heures
Le jeudi de 17 heures 30 à 19 heures



MAIRIE DE THEIL-SUR-VANNE

5 Route du Miroir à Theil
Tel. : 03 73 74 95 84
Adresse mail : mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

Madame le Maire délégué reçoit

Le lundi de 9 heures à 11 heures 30
Location salle des fêtes de Theil
le mardi de 17 heures à 18 heures



MAIRIE DE VAREILLES

1 rue de l'Erable à Vareilles
Tel. : 03 73 74 95 85
Adresse mail : mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

Monsieur le maire délégué reçoit

Le jeudi de 17 heures 30 à 19 heures





Ecole de Theil et Vaumort

Classe de mer à la Couarde sur mer

La classe de CE1/CE2 de Theil sur Vanne et la classe de CP/CE1 de Vaumort sont parties en classe de mer du 24 au 28 mars 2025.

Les élèves ont pu profiter de quelques jours sur l'Île de Ré.

Le lundi : découverte du centre d'accueil, balade sur la plage, installation dans les chambres.

Le mardi : visite à l'aquarium de La Rochelle. Par groupes, les enfants ont pu visiter librement l'aquarium, participer à un atelier sur la classification des animaux et acheter des souvenirs à la boutique. Le soir, les enfants ont pu écrire une ou des cartes postales adressées à leur famille.



Le mercredi : nous avons découvert l'histoire de l'île avec la visite du musée Ernest Cognacq où les élèves ont pu réaliser un atelier artistique en réalisant un bateau. Puis l'après-midi, cap sur Fort Boyard avec une promenade en bateau. Le soir, les enfants ont fait des jeux de société dans les chambres.



Le jeudi : nous avons fait une promenade dans les marais salants pour observer les oiseaux qui y vivent et découvrir la faune et la flore grâce à la maison du Fier animé par la LPO.

L'après-midi, nos courageux explorateurs ont gravi les 257 marches du phare des baleines et ont pu admirer la vue sur l'océan.

Le soir, la traditionnelle boum a été organisée avec danses et bonbons à gogo.

Le vendredi, après avoir rangé les chambres et mis les bagages dans le bus, nous avons été faire une pêche à pied sur la plage en découvrant ainsi la faune et la flore de l'estran et en admirant une dernière fois le spectacle de l'océan.

Petits et grands ont passé un agréable séjour avec de belles découvertes et une belle expérience de vivre ensemble. Nous remercions encore les municipalités des Vallées-de-la-Vanne, de Vaumort, de Pont sur Vanne et de Coulours qui nous ont soutenu financièrement ainsi que la participation des familles. Également nos accompagnateurs, sans qui nous n'aurions pas pu partir : Clément et Hugo.

les maîtresses, Mme LEPY et Mme MARET.

ECOLES DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DE LA VANNE

(Chigy, Foissy sur Vanne et les Sièges)

Nous avons exécuté beaucoup d'ateliers et de sorties l'année dernière dans les écoles du RPI. Nous avons pu découvrir les livres, l'histoire, les sciences, la peinture... sans oublier le sport.

Médiathèque de Cerisiers :

Les classes des PS/MS et des GS/CE2 s'y sont rendues une dernière fois le Vendredi 23 Mai, et les classes de CP/CE1 et CM1/CM2 le vendredi 9 mai.

Bibliothèque de Vareilles :

Les 4 classes du RPI sont dernièrement allés à la bibliothèque de Vareilles, courant mai, pour emprunter des livres directement sur place et les ont rendus avant les grandes vacances.

Journée des Sciences :

Le Jeudi 3 avril matin, les classes de CP/CE1 et de CM1/CM2 se sont rendues aux halles de Sens pour assister à la journée des Sciences. Les élèves ont pu naviguer par groupe dans les halles pour découvrir différents ateliers organisés par d'autres élèves, de l'école élémentaire, du collège ou du lycée. L'organisation a cependant été modifiée et les organisateurs ont décidé de supprimer les créneaux de visite. Il y avait donc énormément de monde et les élèves n'ont pu faire que très peu d'ateliers, ce qui est dommage.

Visite de la cathédrale et de la caserne des Pompiers de Sens :

Les classes de CP/CE1 et de CM1/CM2 se sont rendues à la caserne des pompiers de Sens le jeudi 17 avril dernier. Les classes ont pu visiter toute la caserne, et découvrir l'ensemble des véhicules utilisés par les pompiers. Ils ont également pu poser toutes leurs questions et découvrir ce métier. Les classes ont également visité la cathédrale de Sens. Le guide a été très intéressant et a axé la visite sur l'architecture pour les CM1/CM2 et sur les animaux présents dans la



cathédrale pour les CP/CE1. Les élèves ont apprécié cette journée.

Visite de la caserne des Pompiers (Maternelle)

Le Mardi 17 juin, les maternelles ont visité la caserne des Pompiers de St Valérien sur la matinée. Les élèves sont rentrés pour l'heure du repas.

Visite du parc des éoliennes :

Le Mardi 20 mai, les CM1/CM2 se sont rendus aux Clémimois pour visiter le parc des éoliennes. Cette visite a été très intéressante pour l'ensemble du groupe.



AGOGIQUE

Exposition de peintures à Vareilles :

Les classes du RPI ont été invitées à l'exposition de peinture de Vareilles fin mai. Un moment au cours duquel les élèves ont pu découvrir des tableaux, et également faire un atelier manuel autour de l'aquarelle.

Projet « Classe d'eau »

Pendant la semaine du 7 au 11 avril, la classe de Foissy et les Maternelles ont travaillé sur le thème de l'eau. En alternant travail en classe, différentes visites, intervention des « Eaux de Paris », ateliers d'arts visuels...les deux classes ont réussi à aborder la richesse de l'eau, son importance dans le monde, sa biodiversité... Elles ont clôturé leur semaine par une sortie à la journée au lycée forestier de Crogny le Vendredi 11 avril.

Le Vendredi 18 avril, une petite exposition a eu lieu à l'école de Foissy afin de partager avec les familles le travail fait pendant cette semaine, et pour chanter tous ensemble « C'est de l'eau » des Enfantastiques. Un moment agréable avec la venue de toutes les familles que nous remercions.

Projet Slow Motion :

Les classes de CP/CE1 et de CM1/CM2 ont terminé leur projet slow motion. Les enseignantes ont procédé au montage et les élèves ont pu présenter leur film le vendredi 23 mai à la salle des fêtes des Sièges. Afin de partager un moment de convivialité avec les parents, les élèves ont passé la matinée à cuisiner et à préparer un apéritif pour leurs parents, avec des cakes, des quiches, des toasts.... Cette soirée a été une vraie réussite, avec une salle comble, et enfants et adultes ont apprécié ce moment.

Gymnase/ activités sportives :

La classe de Foissy et la classe des maternelles ont fait une randonnée à Foissy le lundi 26 mai sur la matinée suivie d'un pique-nique, et une autre à Chigy, le lundi 16 Juin sans pique-nique. Elles sont allées ensemble au gymnase pour 3 séances autour de l'athlétisme.



Les classes de CP/CE1 et CM1/CM2 ont fait un cycle vélo pendant cette période 5 chaque vendredi après-midi et, de ce fait, n'ont pas été au gymnase. Le cycle a débuté le vendredi 16 mai avec la présence de l'USEP qui est intervenue lors de 3 séances. Le cycle s'est terminé par une grande sortie vélo le 26 Juin pour les CM1/CM2. La journée s'est décomposée d'un parcours à vélo, suivi d'un pique-nique et d'un temps de jeux.

Piste routière :

Le Mardi 8 avril, la Prévention routière est venue à l'école de Chigy pour faire passer le test pratique de l'APER (Attestation Première Education à la Route) pour les élèves de CM1/CM2. Un premier test théorique avait été fait en classe. Suite à cela, deux élèves ont été qualifiés pour participer à la finale à Auxerre le mercredi 4 juin.

Sorties USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) :

- Activités innovantes et jeux traditionnels, 24 mars, Cycle 2 et 3 :

Les classes de GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 ont participé à une journée USEP, à Villeneuve l'Archevêque. La journée était coupée en deux parties avec des ateliers/jeux autour des jeux traditionnels et innovants.

- Tournoi de rugby à Migennes :

Le Mardi 27 mai, les CM1/CM2 se sont rendus à Migennes pour remettre en jeu le trophée gagné l'an dernier. Malheureusement, celui-ci n'a pas été remporté cette année mais les élèves ont passé une bonne journée. Ils étaient répartis en deux équipes : la première a terminé 4^e/14 et la deuxième 7^e. Ce sont de très bons résultats.



- Les USEPIADES ont eu lieu le Jeudi 12 juin, à Villeneuve l'Archevêque, pour les classes du RPI. Le car du RPI a été mis à contribution pour les trajets et nous avons pique-niqué sur place. Il y a eu un « défi tri » organisé sur le temps du midi pour inciter les élèves à trier correctement leurs déchets du pique-nique.

- Le p'tit tour à vélo, CM1/CM2 : Cette journée a eu lieu le jeudi 26 juin. Le car a déposé les élèves à Cerisiers. Les vélos ont été transportés par le personnel municipal. De nombreux parents agréés ont été présents afin d'assurer la sécurité de tous.

Kermesse de fin d'année :

-La tombola 100% gagnante de fin d'année a commencé à la rentrée de Mai. Les enseignantes ont investi dans une plus grosse tombola cette année avec 2 400 tickets, et des lots plus importants.

-La kermesse a eu lieu le vendredi 28 juin à la salle des fêtes de Les Sièges. Environ 150 personnes présentes (enfants et adultes confondus) pour le repas.

La soirée était composée d'un temps de jeux, de 17h à 19h, suivi du spectacle des enfants et enfin le repas (saucisses/merguez/frites). Nous avons eu, cette année, de nombreux parents volontaires pour nous aider, et nous les en remercions ! Il a été demandé aux communes de Foissy et de Chigy de prêter des tables et des bancs en plus de celles déjà présentes à Les Sièges.

Pour cette festivité, il a aussi été décidé que l'espace serait sans tabac, officialisé par un arrêté municipal, qui interdisait à quiconque de fumer dans l'enceinte de la cour de la salle des fêtes (lieu public rempli d'enfants). Nous remercions les participants qui ont respecté ce dispositif.

Sorties scolaires de fin d'année

- La classe de Foissy s'est rendue à la ville médiévale de Provins, le jeudi 5 juin.

Pour rester dans le thème de cette année, le voyage dans le temps, la journée a été organisée autour d'une visite guidée de la ville avec un rallye questions sur le thème de l'enfance au Moyen Age, puis nous avons assisté à un spectacle en plein air de chevaliers, et enfin un atelier manuel pour clôturer la journée sur les matières et couleurs au Moyen Age.

- Enfin, les classes CM1 CM2 et CP/CE1 sont allées à la chèvrerie d'Ultéria le jeudi 3 juillet. Ils ont visité la ferme, se sont promenés avec les chèvres, et ont découvert la fabrication du fromage.

Vie des écoles

- Les pré-inscriptions pour les petites sections (enfants nés en 2022) ont eu lieu auprès de la mairie des Vallées de la Vanne du 2 mai au 6 juin, avec les vaccins obligatoirement mis à jour pour valider l'inscription.

- Une visite de l'école maternelle a été organisée le Jeudi 3 juillet, après la classe.

- Mme MOLLING a aussi proposé une visite de l'école de Les Sièges pour les futurs élèves de GS et de CP. Tous les parents concernés ont été contactés par mail début mai. Ils ont pu prendre rendez-vous par retour de mail.

La répartition des classes, cette année, est la suivante :

- PS/MS (6 + 10) : à Chigy avec Mme Thillou
- GS/CP (14 + 7) : à Les Sièges avec Mme Molling
- CE1/CE2 (4 + 16) : à Foissy avec Mme Sourtzi
- CM1/CM2 (11 + 11) : à Chigy avec Mme Moutardier



MICRO-CRÈCHE

Les Poussins

Les enfants sont accueillis de façon ponctuelle ou régulière, à partir de 10 semaines jusqu'à 3 ans révolus. La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La micro-crèche accueille ses poussins dans des locaux chaleureux et adaptés à leurs besoins, avec du personnel qualifié.

Notre projet pédagogique s'articule autour de diverses animations et activités :

> Damien, animateur sportif, est présent tous les mardis matin, pour le plus grand plaisir des enfants !

> « Patte d'ours » intervient une fois par mois pour des séances de médiation animale avec ses 4 gros nounours (Jojo, BB Sun, Mickael et Jackson), un vrai régal !

> « Les Parent'aises d'Agnès » est présente une fois par mois pour nous bercer aux sons des bols tibétains, gongs, bâtons de pluie...etc.



> Animations tout au long de l'année au fil des saisons, des fêtes, des journées mondiales...

> Semaine sans jouet tous les 2 mois, goûters maison, fête d'anniversaire, jeux en extérieur, sorties, cuisine avec les enfants, formation du personnel...

> La micro-crèche organise plusieurs événements à destination des familles où se mêlent bonne humeur, rire, partage et convivialité (Fête de Noël, fête de fin d'année, bourse aux jouets...) et encore bien d'autres à venir...

> Cette année, nouveau projet, la micro-crèche se veut être solidaire et engagée dans la lutte contre les cancers pédiatriques (Participation au Trek des Gazelles par 2 membres de l'équipe, travail en collaboration avec « Les rêves de Marlène » et la mise en place d'un projet pour Septembre en or).



**Mais la micro-crèche n'est pas qu'un mode de garde,
c'est avant tout une deuxième famille, un lieu sécurisant où rire,
danser, chanter, faire des câlins fait partie du quotidien !**



LES PETITS PIEDS DES VALLÉES

tracent leur chemin

L'accueil de loisirs des petits pieds des vallées a passé une saison 2024-2025 riche en activités !

Les petits pieds ont chaussé leurs baskets pour s'aligner au cross de l'ITEP de Theil sur Vanne !



Nos petits pieds se sont aussi essayés au tir à l'arc et se sont mis, l'instant d'une matinée, dans la peau d'un pompier :



Vos petits pieds ont fait une émission de radio, avec l'intervention d'Alexandra Negler, ancienne journaliste radio.

Les mercredis, les petits pieds se sont rendus au Jardin de l'Érable pour faire du jardinage. Ils ont par ailleurs partagé d'autres activités ensemble telles que creuser des citrouilles ou un repas médiéval (cf photo).





Les petits pieds se sont aussi aventurés hors de l'accueil, pour visiter le château de Guédelon, le musée de la science, la patinoire de Monéteau, au cinéma d'Auxerre, Yonne tour sport, au parc du moulin à Tan...



Les petits pieds se sont aussi mis en scène dans une comédie musicale sur le thème médiéval !

ACCUEIL DU MATIN ET SOIR, CANTINE

Durant la période scolaire la cantine de Theil sur Vanne accueille une centaine d'enfants par jour et une trentaine en accueil du matin et soir !

Un coin calme avec un tapis et des coussins a été aménagé dans la salle des petits. Les horaires du soir ont été modifiés, dorénavant l'accueil de loisirs ferme à 18h30.

Retrouvez ci-dessous les membres de l'équipe d'animation qui permettent à vos enfants de repartir de l'accueil avec des souvenirs plein la tête !





LE JARDIN DE L'ÉRABLE

Le Jardin de l'Erable est un Espace de Vie Sociale agréé par la CAF et la MSA.



Quand nous avons aménagé le bâtiment qui héberge le Jardin de l'Erable l'ambition était, d'accueillir chacun comme à la maison. Comme à la maison, en famille, avec ses enfants, ses jeunes, ses adultes et ses aînés.

Ce qui est important pour nous c'est le partage et les échanges dans tous nos ateliers.

Nos 130 adhérents peuvent participer et s'investir selon leurs affinités dans les différentes activités ci-contre.

Vous pouvez retrouver le planning des animations et le détail sur notre site internet : <https://les-vallees-de-la-vanne.fr/>

Contact : Le Jardin de l'Érable 1 rue de l'église à Vaireilles - Bénédicte Polrot 07 56 27 19 90

LA MOBILITÉ

Une à deux fois par mois, le mercredi, nous nous déplaçons en minibus pour aller au marché d'Aix en Othe. L'occasion de faire nos courses mais aussi de prendre un bon bol d'air.

Il reste de la place, vous pouvez toujours vous inscrire auprès du « Jardin de l'Erable ». Nous pouvons venir vous cherchez chez vous.



LE REPAS DES ADHÉRENTS

Quatrième repas des adhérents ce mercredi 1^{er} octobre à la salle des fêtes de Theil. Nous étions plus de 70 à déguster le repas préparé par l'atelier cuisine.

Comme ces dernières années, nous avons partagé en famille, à l'écoute de nos voisins, ce repas éla-

boré, préparé, mijoté, cuisiné, cuit et servi par nos cuisinières. Pendant plus de 15 jours elles ont été sur le pied de guerre, pour que tout soit parfait. Merci beaucoup à elles.

Merci beaucoup aussi à ceux et celles qui ont préparé la salle et décoré les tables, en innovant cette année encore.

CONFÉRENCES

Nous avons pu assister cette année à une conférence sur l'entretien de nos jardins : « Le greffage et le bouturage des rosiers » par Patrick Bouchard. Apprentissage pour certains mais surtout le partage d'une passion.

Cette conférence a attiré plus d'une quarantaine de jardiniers débutants, expérimentés et même professionnels.

Elle s'est terminée par des ateliers de travaux pratiques.



TROCS DE PLANTES

Nous réalisons deux trocs de plantes chaque année. **Le troc de la fête des Saints de glace** avec Cœur de Vanne (deuxième dimanche de mai à Vareilles) est réservé aux plants à mettre en terre pour récolter les légumes, fruits et fleurs de l'été.

Le troc des plantes vivaces à l'automne est l'occasion d'accueillir d'autres passionnés de plantes, d'échanger et de repartir avec les plants recherchés qui fleuriront au printemps.

Le principe du «troc» est essentiel (même si la vente est possible.) Vous apportez vos plants, boutures...et vous échangez.

Notre **troisième troc-plantes vivaces** s'est déroulé le dimanche 9 novembre devant la salle des fêtes de Theil-sur-Vanne.

Nouveauté cette année : les enfants ont été invités à participer à un atelier de rempotage de plantes vivaces



LE MONASTÈRE ORTHODOXE DE BUSSY-EN-OTHE

Le Jardin de l'Érable a organisé une sortie culturelle au monastère orthodoxe « Notre Dame de toute protection » et dans ses jardins à Bussy-en-Othe le Jeudi 11 septembre 2025 après-midi.



Le monastère est de tradition russe orthodoxe. Les sœurs de la communauté proviennent de pays très divers.

D'autres sorties seront organisées en 2026.

UN PETIT COIN POUR LE JARDIN DE L'ÉRABLE

C'est l'arrivée d'un nouveau jardinier qui a impulsé un élan supplémentaire à l'atelier Jardinage du mardi.

Le constat était radical : les deux carrés de jardin « jardin des anciens » et « jardin expérimental » ne nous suffisait plus pour cultiver les courges, mettre en jauge les plantes d'un troc de plantes à l'autre...

En accord avec la mairie nous avons investi une parcelle de la « jachère fleurie » de Vareilles. Le terrain est propice car le sol est riche, frais et proche de l'eau pour y puiser avec très grande modération.

Courges, tomates, poireaux, salades, blettes, haricots « beurre » ... ont fait le bonheur des jardiniers, et le Jeudi 22 octobre, nous avons décoré des courges d'Halloween avec les enfants du Centre de loisirs Les petits pieds des vallées à Theil/Vanne.

Nous avons une pensée pour nos jardiniers qui nous ont quitté ces dernières années : Liliane, Claudette, Robert et Annie, ainsi que pour leur famille. Ils auraient aimé ce petit coin de nature.



SAD VANNE-ET-OTHE



2 place de la Liberté
89190 Villeneuve l'Archevêque
Tel : 03 86 86 77 10

Courriel :
dfaria@fede89.admr.org

Site internet

Ouverture accueil :
Vendredi matin
de 9h à 12h

2 place de la liberté
à Villeneuve l'Archevêque

Numéro de téléphone unique : 03 73 74 86 58
Courriel unique : contact@sad-vanne-et-othe.fr

L'ADMR de Cerisiers - Villeneuve l'Archevêque et l'UNA de Cerisiers - Villeneuve l'Archevêque ont décidé de se regrouper pour faire aux habitants du territoire une offre commune de prestations afin de répondre aux défis posés par la prise en charge des personnes en perte d'autonomie par :

- > Une prise en charge globale et continue qui favorisera ainsi le bien-être et la sécurité des bénéficiaires
- > Une meilleure communication et collaboration entre les aides à domicile et aides soignants des deux services, garantissant une meilleure continuité des soins et des services.
- > Une meilleure réponse aux besoins spécifiques de la population locale, notamment en termes de réactivité et de proximité.
- > Une réponse au souci :
 - de prévention
 - d'action sur le lien social
 - d'action envers les aidants



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

73 Rue du Général de Gaulle
89320 Cerisiers
Tel : 03 86 96 40 08

Courriel :
contact@una-cerisiers.fr

Site internet

Ouverture accueil :
mardi matin
de 9h à 12h

73 Rue du Général de Gaulle
à Cerisiers



SSIAD ADMR de Cerisiers
Villeneuve-l'Archevêque
Mairie de Villeneuve l'Archevêque
03 86 86 77 10

C'est grâce à l'initiative de deux médecins du canton de Cerisiers que le SSIAD, **Service de Soins Infirmiers à Domicile**, fonctionne depuis plus de 25 ans sur notre territoire. Le **SSIAD**, association régie par la loi de 1901, est rattaché à la Fédération départementale ADMR de l'Yonne. Son budget dépend de l'Agence Régionale Santé. Inscrit dans une démarche de qualité,

Ses missions sont les suivantes :

- Assurer des prestations de soins techniques ou de soins relationnels, auprès de personnes :
- âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes
- adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteints d'une pathologie chronique.
- Apporter une aide adaptée pour les actes essentiels de la vie
- Éviter l'hospitalisation
- Faciliter le retour au domicile
- Prévenir ou retarder l'admission dans les services d'hébergement (EHPAD).

Le SSIAD au quotidien c'est :

- 35 personnes âgées + 2 personnes handicapées prises en charge
- 11 aides soignantes employées à temps partiel
- 1 infirmière coordinatrice à plein-temps et 1 infirmière à temps partiel
- Un fonctionnement 7jrs/7
- 8 véhicules de service
- Une réelle politique de formation du personnel et des bénévoles, avec des objectifs définis
- Un cadre juridique assuré par la Fédération ADMR de l'Yonne
- Une vie associative, organisée autour d'un bureau et d'un conseil d'administration.



CERISIERS - VILLENEUVE L'ARCHEVÈQUE
Services à la Personne

50%
de crédit
d'impôts

73 rue du Général de Gaulle
89320 CERISIERS

Le maintien à domicile :

Aide aux gestes
du quotidien

- ✓ Lever/Coucher
- ✓ Aide à la toilette
- ✓ Préparation des repas

- ✓ Entretien du logement
- ✓ Entretien du linge
- ✓ Courses, rendez-vous médical

Ouverture du bureau à CERISIERS

*lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 9h à 12h et 14h à 17h
et le Mercredi de 9h à 12h*

03 89 96 40 08
contact@una-cerisiers.fr

Permanence à la maison de services VILL. L'archevêque

Vendredi de 9h à 12h

06 85 08 68 13
contact@una-cerisiers.fr

Quels que soient vos besoins, CONTACTEZ-NOUS

ÊTRE INFORMÉ :

Vous pouvez trouver une réponse à la majorité de vos questions **sur le site internet** de la commune : les-vallees-de-la-vanne.fr



Si vous voulez recevoir, **par mail, les newsletters** de la commune et les alertes ramassage de poubelles, **n'oubliez pas de le demander** à l'adresse suivante : mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr



Une **page Facebook** de la commune est à votre disposition : [Les Vallées de la Vanne](#)



Soyez alerté en temps réels, par **SMS**, des incidents sur la commune en installant l'application « **Panneau Pocket** » sur votre smartphone et en sélectionnant Les Vallées-de-la-Vanne comme favori.

Les parents dont les enfants sont **inscrits à une activité périscolaire**, peuvent accéder à une page Facebook privée. Pour cela il est nécessaire de demander les coordonnées et l'autorisation à l'adresse mail suivantes : loisirs@les-vallees-de-la-vanne.fr

Si un de vos enfants va à **la cantine, à la garderie** ou au **centre de loisirs**, vous disposez de nombreux renseignements sur le « portail famille » : lesvalleesdelavanne.e-neos.com



France-Services vous dirigera dans vos démarches administratives, **uniquement sur rendez-vous**, 5 Route du Miroir - Tel : 03 73 74 95 86 ou france-services@les-vallees-de-la-vanne.fr.

Vous pouvez les joindre par téléphone, lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00.

Une liste de près de 600 adresses et numéros de téléphone sur le territoire regroupe les numéros d'urgence, la santé, les associations, les administrations, à l'adresse mail suivante : les-vallees-de-la-vanne.fr/fs-adresse



Sur le site **intramuros** vous pourrez découvrir toutes les activités de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe dans l'agenda, les informations importantes dans le journal, ainsi que les services (déchets, tourisme, PLUI, France-service...) et les points d'intérêt de la région.

Toutes les informations nécessaires en une seule appli !

Vous pouvez installer l'appli sur votre smartphone via Google Play (Android) ou App Store (Iphone)

Pour les problèmes d'ordures ménagères, de déchèteries, d'assainissement non collectif appelez la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe Tel : 03 86 86 70 99 ou ccvannepaysothe.fr



Et en désespoir de cause, vous pouvez toujours vous adresser à la mairie de votre village aux heures de permanence ou par téléphone au :

03 73 74 95 82
pour la mairie de Chigy

03 73 74 95 84
pour la mairie
de Theil-sur-Vanne

03 73 74 95 85
pour la mairie de Vareilles







Associations



Qu'est-ce qu'une AMAPP?

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité est un **partenariat solidaire** entre un paysan et groupe de consomm'acteurs.
Par le biais d'un **contrat** le consomm'acteur s'engage à acheter régulièrement un « panier » de produits de la ferme que le producteur s'engage à produire en respectant l'environnement, le plus souvent selon le mode de production biologique.
La plupart font le choix d'une certification « agriculture biologique », plus lisible pour le consommateur.
Une AMAPP c'est bien plus qu'un simple système de paniers hebdomadaires de légumes. Elle peut concerner tout type de productions agricoles.
C'est un partenariat reposant sur la **confiance** et la **solidarité**.
Le système contrat offre des **garanties** tout exigeant des **engagements** des 2 parties:

3 Engagements des consomm'acteurs Paiement des contrats à l'avance sur la durée du contrat (abonnement). Solidarité avec le paysan en cas d'alerte naturel (accepter le report ou la composition réduite du « panier »). Implication dans la gestion du groupe (tenir un minimum de permanences de distributions sur la saison).	3 Engagements des producteurs Qualité de productions diversifiées. Transparence sur les pratiques agricoles (pas d'engrais chimiques ni de pesticides de synthèse) et sur la fixation du prix Pédagogie informer sur son travail, sur les produits, les idées de recettes, accueil à la ferme...	3 principes généraux Vente directe : aucun intermédiaire entre le producteur et le consomm'acteur Proximité géographique entre la ferme et le lieu de distribution Convivialité : l'AMAPP est un lieu d'échange
---	---	--

AMAPP DE CHIGY

LES PANIERS BIO DES PRES SUR VANNE



contact:

amapp.chigy@gmail.com



Adhésion annuelle: 10€

Notre Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Proximité

vous accueille chaque jeudi de 18h15 à 18h45 à La Forge, rue du moulin, 89190 Chigy (en face du lavoir)

NOS PAYSANS-PRODUCTEURS

Légumes:

ASSOCIATION RENOUER 89 (maraîcher)

Produits laitiers:

AU COMPTOIR DU FROMAGER (vache)

LA CHÈVRERIE DES DAMES DOUCES (chèvre)

LA FROMAGERIE BIOLOGIQUE (fromages de montagne)

Viande et oeufs:

LA FERME DE LA CHAUMIÈRE (oeufs, terrines de volaille)

LA FERME DU CHAUDRON (viande de porc et charcuterie)

Poisson:

FERME AQUACOLE DE CRISENON (truites)

Farines, légumineuses et huiles:

FERME VIVANTE 89.10 (farines et légumineuses)

TERRES DU PAYS D'OTHE (huiles, farines, pâtes, légumineuses)

Pain, viennoiseries et pâtisseries:

NATURE ET PAYSANS

Boissons:

DOMAINE LA CHARLOISE (jus de pomme, cidre, ratafia...)

DOMAINE DE MASSALARIE (vin du Languedoc)

Et occasionnellement:

VIGNOBLE ARDOUIN (vin de Bordeaux)

LA FERME DU LACAÏ (pruneaux)

MIEL

FRUITS ROUGES

CONFITURES



CHIGYM'FORME



Venez faire du sport dans la bonne humeur

Salle des fêtes Gabriel Laurant à **CHIGY**

COURS MIXTES

Tous les LUNDIS de 18h45 à 19h45

Séances variées : step, baguettes, renforcement musculaire, body zen...

Tous les JEUDIS de 19h15 à 20h15

Cours Pilates

Rentrée le **8 Septembre 2025**

Adhésion annuelle : 60€ (2 séances d'essais gratuites)

Renseignements sur place ou auprès de notre animatrice Florence au 06 25 35 25 02

Club adhérent à la fédération EPGymnastique Volontaire Animatrice certifiée, agrée EPGV

Un nouveau cours spécial Pilates est ouvert depuis la saison dernière et remporte un vif succès.

Des animations complémentaires ont été également proposées aux adhérents: Fitness party avec la fédération EPGV, gestes aux premiers secours...

Toujours dans un souci de bien-être et dans la bonne humeur.

VLA LES SIX GERBES

La rentrée des classes étant faite, il est temps maintenant de trouver une activité sportive ! Viens essayer le basketball avec le club de Villeneuve l'Archevêque pour apprendre et t'amuser en faisant du sport au gymnase les jours suivants :

Le lundi : Moyennes, grandes sections et CP (U7) de 17h15 à 18h30

Possibilité pour les petites section en fonction du nombre d'inscrit

Le mercredi : CM1 et CM2 (U11) de 16h30 à 18h00

Le jeudi : CE1 et CE2 (U9) de 17h15 à 18h30

Le samedi : Rencontre avec d'autres clubs / matchs championnat U11

Regroupement pour les U7 (maternelle et CP) et U9 les jeudi 04, lundi 08 et jeudi 11 septembre au gymnase afin de définir les groupes et les jours définitifs d'entraînements.

Deux séances de découverte du sport et des activités proposées gratuites avant de faire les inscriptions.

[Une tenue de sports, une paire de baskets propre ainsi qu'une gourde d'eau sont nécessaires.](#)

Pour tous renseignements :

M. Barré 06 48 07 49 34

Mme Barré 06 87 86 06 83

G.V de CERISIERS



Saison 2025/2026

STEP

CROSS TRAINING

GYM DOUCE

GYM TONIC



avec Sandrine

Mardi

GYM TONIC de 18h30 à 19h30

CROSS TRAINING de 19h45 à 20h45

Jeudi

STEP de 9h00 à 9h45

GYM DOUCE de 10h00 à 11h00

Au Gymnase de Cerisiers

2 heures vous sont offertes à titre d'essai
A l'année 94€ pour 1 séances par semaine.

Puis 10€ par séance supplémentaire par semaine.

Pour tous renseignements contacter notre animatrice :

Sandrine 06 10 51 98 47

gvcerisiers89@gmail.com



Une saison dynamique pour le FC Fontaine

Le FC Fontaine peut être fier de cette saison 2024-2025, marquée par de belles réussites et un engagement toujours aussi fort.

La création d'une équipe senior a rencontré un franc succès pour cette première année, avec une saison prometteuse à la clé. Du côté des jeunes, la passion du football est bien présente : une équipe engagée dans chaque catégorie, et 100 % de nos éducateurs sont formés, gage de qualité et de sécurité pour les enfants.

La 11^e édition du challenge Pauline Denis a une nouvelle fois été un beau moment de sport et de solidarité. Des clubs venus de tout le département – et même d'au-delà – ont répondu présent, et nous espérons accueillir un club de Lille l'an prochain. Comme chaque année, les droits d'inscription ont été reversés à l'association Laurette Fugain, qui lutte contre la leucémie. Le FC Fontaine reste pleinement engagé dans cette cause. Grâce à la mobilisation des bénévoles de l'association du **Don du sang**, plus d'une dizaine de dons ont également été recueillis en seulement trois jours.



BIBLIOTHÈQUE PLAISIR DE LIRE

Contact : Aline Clément - tel : 06 07 42 34 95
email : alineclem48@orange.fr

Bibliothèque de Vareilles

1 rue du Faÿs à Vareilles

Plus de 9 000 livres pour enfants ou adultes peuvent vous être prêtés : Romans, Policiers, biographies, documents, BD, Rayon jeunesse.

Samedi de 9 heures à 12 heures

Maintenant, comme beaucoup d'autres, vous pouvez choisir votre livre dans le catalogue à l'adresse internet :
<https://lavieavareilles.com./association/plaisirdelire/>

Point de lecture
mairie des Sièges
(prêt de livres)
Adultes et école des Sièges
Un lundi par mois
de 14h à 16h

Point de lecture
mairie de Vaudeurs
(prêt de livres)
Adultes et école de Vaudeurs
Un jeudi par mois
de 14h à 16h

Point de lecture
salle des associations
de Theil-sur-Vanne
(prêt de livres)
Adultes et école
de Theil-sur-Vanne
Un vendredi par mois
de 14h à 16h

Plaisir de lire travaille aussi
avec les écoles de :
Theil-sur-Vanne, Chigy,
Foissy-sur-Vanne, les Sièges
et Vaudeurs



Organisé par
association de l'EVE

CRÉARTIS'

Les ateliers dessin et peinture (toutes techniques sauf huile) ont lieu tous les mercredis de Septembre à fin juin (sauf vacances scolaires).

Contact Claudine D. 06 70 18 16 76.

Les ateliers scrapbooking ont lieu les mardis dès 17h30 de septembre à fin juin (sauf vacances scolaires) Demander le calendrier.

Contact 03 86 88 24 73

CPN RÉVEIL NATURE VOUS PROPOSE :

**Des conférences, ou balades
sur la nature autour de soi.**

**à la demi-journée ou à la journée,
avec ou sans thème**

cpnreveilnature@sfr.fr
06 34 55 72 56



AMITIÉ DE QUATRE VILLAGES

But de l'association :

Le but de l'association est de développer des activités culturelles et de loisirs permettant de créer des liens d'amitié entre les habitants des quatre villages de Malay-le-Petit, Noé, Vaumort et Les Vallées-de-la-Vanne (Theil - Vareilles et Chigy).

Activité : Le mercredi après-midi de 14 heures à 18 heures jeux et goûter dans la salle des fêtes de Noé.

Responsables à joindre :

Emilien LAFITEAU - Tel : 06 99 62 09 08 ou 06 89 15 54 51
- mail : wuylens.marie-jeanne@neuf.fr

Jean-Pierre AMIOT - Tel : 06 34 59 90 54
- mail : jpamiot@wanadoo.fr



CLUB DES 4 SAISONS

Le club des 4 saisons de VAREILLES a pour but de lutter contre l'isolement en milieu rural.

Nos activités du jeudi après-midi tournent autour des jeux de société : belote, rami, scrabble... selon un calendrier établi en début d'année.

Rendez-vous à la mairie de Vareilles dès 14 heures.

Chaque participant repart avec un goûter.

En cours d'année tous les adhérents se retrouvent au restaurant pour un repas convivial.

Contact : Claudine D. - 06 70 18 16 76
claudinedvareilles@gmail.com

Présence et actions de l'APVV

Samedi 10 mai, excursion à Clamecy

Visite de la cité médiévale avec guide (Monsieur Rey)

Repas à la Guinguette de la Tambourinette

Visite de la cité médiévale avec Monsieur Rey/Guide

Visite du musée Romain Rolland

Disque astrologique antique trouvé à Chevannes (Nièvre) et Romain Rolland par Carlos Velázquez Espino

L'Association des Amis du Patrimoine de la vallée de la Vanne « (A.P.V.V.) » régie par la loi du 1er Juillet 1901, a été fondée en 1995, elle organise trois types d'actions :

- Collecter et diffuser auprès des responsables, des administrations, des acteurs économiques et du public les informations qui se rapportent au patrimoine culturel de la région (études scientifiques, documentations...) et à l'action des associations qui se consacrent à sa sauvegarde (réunions, expositions, animations, visites...).
- Favoriser la mise en commun des moyens humains, techniques et financiers pour la réalisation d'opérations en faveur du patrimoine et l'animation culturelle dans les villages de la vallée de la Vanne.
- Crée une Maison du Patrimoine de la Vallée de la Vanne destinée à conserver la documentation historique et archéologique et à présenter au public les richesses culturelles de la région.
- Éditer un bulletin annuel dédié à un village de la vallée, une année Aube, une année Yonne.

A.P.V.V. (Les Amis du Patrimoine de la Vallée de la Vanne)
1, rue de l'Eraile, mairie de Vareilles – 89320 Les Vallées de la Vanne
Tél. : 06 33 78 33 38 – Courriel : contact@patrimoine-vanne.info
Site internet : patrimoine-vanne.info – Blog : <https://patrimoine-vanne.blog4ever.com/>

COJUKIVA :
Jumelage Kirchberg - Villeneuve-l'Archevêque

COJUKIVA assure des cours de conversation en langue allemande chaque mercredi à 19h00, salle des associations de Villeneuve-l'Archevêque

COJUKIVA a accueilli ses correspondants allemands les 12, 13 et 14 septembre 2025

Week end de rencontre chaleureuse, échanges fructueux

Accueil par la municipalité, le vendredi 12 septembre 2025

Visite de Chaource : l'église, la fromagerie et la cidrerie

REpublique FRANçaise **AGENCE NATIONALE DU SPORT**

**Le Club EPGV
La Vannoise**
2025 / 2026

Fédération Française EPGV

FULL BODY LUNDI : 19h - 20h
Transpirer et améliorer sa condition physique avec **Eddy** à la salle des fêtes de Noé

PILATES MARDI : 19h - 20h
Venez travailler les muscles profonds avec **Maggie** à la salle des fêtes de Noé

CARDIO DANCE JEUDI : 19h - 20h
Pour faire du sport en rythme avec **Carnita** à la salle des fêtes de Noé

FITBOX VENDREDI : 17h30 - 18h30 avec Eddy
Se détouler, améliorer son cardio, salle des fêtes de Malay le petit

Tarifs à l'année

Participation à 1 cours par semaine → 100 €
Participation à 2 cours par semaine → 130 €
Participation à 3 cours par semaine → 145 €
Participation à 4 cours par semaine → 160 €

Seulement 5 randonnées dans l'année 30 € (licence inclus)

07 70 36 83 56   baraphilippe@orange.fr

musique en Côte
Saison 2025 /2026

CERISIERS

Chorale Adultes
Variétés, classique, Chants du monde
Marko VLAHOVIC
lundi de 20h30 à 22h
Mairie

Percussions
Aldo SCORTINO
Mercredi après-midi
Samedi
Salle du travail

Guitare, synthétiseur
Eveil musical
Patrick LATREILLE
Mardi, vendredi, Ecole primaire

Guitare, piano
Formation musicale
Clément HAUMONT
Jeudi, vendredi, samedi
Salle de musique

Violon
Marko VLAHOVIC
Lundi après-midi
Salle de musique

REUNION
le vendredi 5 septembre
19h
Mairie (1er étage)
IPSS Ne pas jeter sur la voie publique

CONTACTS
E.LOISON (06 88 33 07 17)
elisabeth.loison@gmail.com
G. THIBAULT (06 83 26 31 56)
genethibault@orange.fr

LA JOYEUSE ENTENTE

Les feux de la « Saint-Jean » ont été organisés exceptionnellement une semaine plus tôt que les autres années pour des raisons de planning. Ils ont réuni les fidèles de cet évènement très apprécié

et reconnu dans le nord du département. Malgré une météo capricieuse la programmation était une nouvelle fois à hauteur de l'évènement.

Les feux de la Saint-Jean ont réchauffé l'atmosphère fraîche pour un 6 juin. Le feu d'artifice financé par des mécènes locaux a embrasé la fin de la soirée de mille couleurs.

Le vide-greniers a vécu une nouvelle année sans. Après l'année 2024 où il a du être annulé pour cause d'élection, cette année c'est la pluie qui a gâché l'évènement.



COEUR DE VANNE



LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION CŒUR DE VANNE SONT MULTIPLES.

On peut les scinder en deux catégories : l'organisation de quelques manifestations emblématiques de notre commune d'une part et d'autre part les rendez-vous balades et les flâneries pour découvrir notre territoire.

Coté manifestation, il n'est plus nécessaire de présenter **la fête des Saints de Glace de Vareilles**. Saint Servais, saint Mamert et saint Pancrace sont redoutés pour leurs gelées tardives mais aussi annonciateurs des premiers beaux jours. Ainsi notre fête permet aux jardiniers de bien se préparer pour les plantations en pleine terre. Elle réunit des professionnels, des associations, des artistes et des amateurs autour du jardin. Elle a toujours lieu le deuxième dimanche du mois de mai. La 29^e édition aura lieu le dimanche 10 mai 2026.



Depuis 2021, Cœur de Vanne vous propose un second rendez-vous : **le Rest'au Marché de la Vanne**. Il a lieu le dernier samedi du mois d'Août. L'objectif que nous nous sommes fixés est de faire découvrir et déguster les produits locaux en partageant un moment convivial au cœur de notre commune. Une dizaine d'exposants proposent leurs produits à la vente et également à la dégustation sur place.



Cela fait 4 ans que **les chants** de l'ensemble vocal de Notes en Othe résonnent dans l'église de Vareilles. En 2026, le concert aura lieu le jour de la fête de la musique : dimanche 21 juin.

Depuis 15 ans, les marcheurs des « **RV balades** » sillonnent l'Yonne et ses départements limitrophes. Plus de 2 300 km ont été parcourus. Cette aventure est possible grâce aux guides qui font découvrir leur village, leur patrimoine, la nature avec toutes ses richesses cachées. Ils suscitent chaque fois étonnement, questionnement, émerveillement et apprentissage.

Des marcheurs, photographes amateurs, saisissent sur le vif des instants partagés, immortalisent des lieux, des moments conviviaux, des découvertes...

Ces photos sont présentées dans nos reportages sur le site « lavieavareilles.com ». Ils entretiennent une mémoire collective et aussi un apprentissage car nous explorons chacun à notre manière, des lieux méconnus, les pratiques d'agriculteurs, l'évolution de la nature, la beauté des plantes sauvages et leurs caractéristiques...

C'est aussi un lieu convivial d'échanges, de partages et souvent des moments d'écoute bienveillante.

Nos balades ont lieu le 2^e et le 4^e lundi du mois, en demi-journées et parfois en journées complètes. Nos parcours sont entre 6 et 8 Km. Notre groupe est composé d'une vingtaine de marcheurs.

Si vous avez envie de nous rejoindre, consultez le site « lavieavareilles.com » et venez découvrir notre fonctionnement solidaire. Pour plus de renseignements, Vous pouvez contacter Monique Romieux au 06 28 19 92 45



Enfin, Cœur de Vanne c'est aussi depuis 2018 **les flâneries** avec Florence Kaluszynski, puis Chantal Roche et Christine Bouchard.

Le petit groupe, en moyenne 6 à 15 personnes selon les disponibilités de chacun, flâne tous les 15 jours, les mercredis matin ou après-midi selon la saison pour une durée d'environ 2 heures.

Les flâneries c'est le plaisir de se retrouver, de marcher ensemble et de découvrir des lieux, des paysages que nous ne connaissons pas forcément.



NOS PRODUCTEURS

LA FERME AUX CAILLOUX

Située 19 route de Saint-Florentin à Arces Dilo, est nichée entre les forêts et les collines du Pays d'Othe.



Vous trouverez sur la ferme en vente directe : des légumes frais, bio et de saison, des légumes secs : lentilles, pois chiches et haricots secs, nos huiles de tournesol, colza et cameline, ainsi que quelques produits de producteurs et productrices bio de la région : cidre, jus de pomme, jus de pommes-poires, vinaigre de cidre, bière artisanale, pâtes, farine, pain, œufs...

MAGASIN À LA FERME : tous les samedis matin de 9h – 12h, on vous accueille au magasin de la ferme, au menu : les légumes frais de saison, des légumes secs, des huiles, nos bières, mais aussi quelques produits de producteurs/trices de la région : jus de pommes, cidre, vinaigre de cidre, miel,...

Pour tout savoir : lafermeauxcailloux-legumes-bio.fr

FERME VIVANTE 89.10

Choisir les produits de la ferme, c'est...



- > Promouvoir une agriculture paysanne biologique locale,
- > Soutenir des pratiques respectueuses du vivant : bien-être animal, biodiversité,
- > Privilégier une alimentation de bonne qualité nutritionnelle et gustative,
- > Agir pour la transition écologique,
- > Favoriser l'économie locale,
- > Développer le lien social.

Vente directe des lentilles de la ferme et des produits d'autres paysans bio locaux : Mélanie fait la tournée des petits producteurs bio locaux : huiles fromages frais de vache, fromage de chèvre, beurre, lait de vache et de chèvre, légumes frais, pain, œufs, jus de pomme...

Vente sur place ou retrait des commandes à Bagneaux (89190) au 7 rue du Tour le vendredi à 19h.

Afin de laisser un délai de «préparation» aux différents producteurs, le catalogue des produits bio locaux est accessible du samedi après-midi au mardi midi pour le retrait des commandes le vendredi suivant.

Site internet : fermevivante.fr

Contact : Mélanie PETIT 13 Rue Saint Vincent
89190 Bagneaux -

Tel : 0681024909

courriel : fermevivante89.10@gmail.com

LE MAQUIS DE VAREILLES, ART-BROC-CAFE

Depuis 2006, Le Maquis de Vareilles est un bistrot et une épicerie spécialisés dans les produits locaux et équitables ainsi qu'un point de dépôt des paniers de légumes des Jardins de la Croisière, vous pouvez vous y restaurer à toute heure, cuisine maison. Le Maquis est également une librairie : une sélection de livres récents vous est proposée, et bien sûr les commandes sont possibles.



Le Maquis propose aussi de la brocante, des concerts et des événements.

Achats possibles sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

A partir de 2025, modification des jours d'ouverture, consulter le site : lemaquisdevareilles.fr

Le répondeur : 0386883115

La page facebook : [lemaquisdevareilles](https://www.facebook.com/lemaquisdevareilles)

LE MARCHÉ DE JOJO

Le Marché de Jojo est une épicerie située 1 rue de l'Eglise à Les Sièges qui vend des produits locaux.



Jojo a sillonné la région pour vous proposer des producteurs locaux : la Ferme vivante 89-10, le miel de Julien, Hugues Bonjour, le comptoir des confitures, les vergers du Pays d'Othe, Samuel Gérard, le brasseur « La Truite » de Butteaux (89)...

Outre l'alimentation générale elle fait dépôt de gaz, retrait d'espèces...

Le Marché de Jojo est aussi point relais de Mondial Relay et de la Française des jeux.

Ouverture de juillet et août

du mardi au samedi de 8h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 8h00 à 12h30.

Ouverture de septembre à fin juin

Les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 8h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h00, les mercredis de 8h00 à 13h00 et les dimanches et jours fériés de 8h00 à 12h30.

Maintenant Quentin Moal sillonne aussi les marchés de la région pour vous vendre fromages (et +).

Le vendredi matin il est au marché de Les Sièges.

Jojo peut vous livrer à domicile.

Appelez-la au : 0386968121,
et sur Facebook recherchez : [Le Marché de Jojo](https://www.facebook.com/Le-Marche-de-Jojo-10101010101010101).

NOS COMMERCES LOCAUX



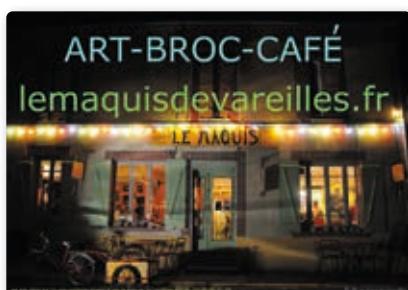
Marine et Christopher QUIRIÉ
boulangers à Theil

Ouvert de 7h30 à 13h et 15h30 à 19h
Dimanche de 7h30 à 13h - Fermé le mercredi



JHL Pizza

Le jeudi soir et le samedi soir
Route du Miroir à Theil



Le Maquis de Vareilles

Vend aussi des produits locaux

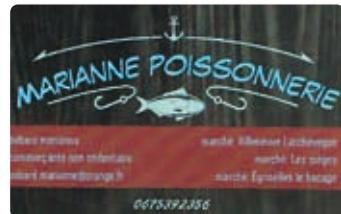


Le Marché de Jojo à Les Sièges
Livre à domicile

NOTRE PETIT MARCHÉ AMBULANT

le mercredi matin

Marianne passe
à Theil-sur-Vanne
aux Vallées de Vareilles
à Vareilles (mairie)
et à Chigy



le jeudi matin

Floriane passe
à Theil-sur-Vanne
(coté boulangerie),
à Vareilles Mairie
et à Chigy (place de l'église)



le jeudi après-midi

A Theil-sur-Vanne
(boulangerie)
de 14h 30 à 15h30
A Vareilles (mairie)
de 15h30 à 16h
aux Vallées de Vareilles
à 16h



LE BAR DU MOULIN



Le bar du moulin à Chigy est ouvert
du lundi au vendredi à midi autour d'une
cuisine traditionnelle.

Il peut, aussi, ouvrir le samedi midi sur
réservation pour un groupe.

Téléphone : 07 49 44 29 44

ACTUELLEMENT LES RELAIS SANTÉ à proximité de la commune sont les suivants :



MÉDECINS

Maison de santé de Villeneuve l'Archevêque,
2 Place de la Liberté - Tel : 03 86 97 62 90,
Docteur Mihai POPESCU,

Maison de santé de Cerisiers
Place de l'église Tel : 03 86 96 22 73
Docteur Lassana QUETA

SOS MÉDECIN
36 rue de Paris 89100 SAINT-CLÉMENT
Tél : 08 20 80 02 01 ou 3624 (service 0.15€/ min)

PÔLE SANTÉ PASTEUR
8 rue Pasteur 89100 MALAY-LE-GRAND
tel : 03 86 88 11 24

CENTRE DE SANTÉ LES SENONS
20bis rue du Docteur Guichard 89100 SENS
Tel : 03 86 65 96 90 sur Doctolib
chirurgien viscéral et digestif, Dermatologue
et vénérologue, Diététicien, endocrinologue,
gynécologue, infirmier, Médecin généraliste,
Ophtalmologue, Ostéopathe, pédicure
Pneumologue, Orthopédie et traumatologie.



PHARMACIES

Pharmacie Thierry FERRAND
6 Place de la liberté 89190
VILLENEUVE L'ARCHEVÈQUE
Tel : 03 86 86 74 08

Pharmacie de Cerisiers
24 rue du Général de Gaulle 89320 CERISIERS
Tel : 03 86 96 21 77

Pharmacie de Malay-le-Grand
6 rue de Sens – 89100- MALAY-LE-GRAND
Tel : 03 86 97 24 01



INFIRMIÈRES

1 rue du Guichet à Chigy
89190 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE
Nathalie BOIGNET - Tel : 07 61 42 92 92
Paula de SOUSA
Amandine HURON

Maison de santé de Cerisiers
Place de l'église
Tél: 03 86 96 21 17
Françoise COURROUX
et Pauline BERTIN

Maison de santé de Villeneuve l'Archevêque
2 place de la Liberté
Stéphanie ROSSIGNOL - Tel : 06 23 90 50 43
Anne-Sophie KOHL - Tel : 06 23 90 50 43
Virginie FAVIN - Tel : 06 23 90 50 43

62 rue de la République
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÈQUE
Claudine MAUCHOSSÉ - Tél : 03 86 86 89 38.
Martial RAGOT - Tel : 03 86 86 72 25
Aline VALETTE - Tél : 03 86 86 72 25.



DENTISTES

Cabinet SAHIN Fatih – INAN Hafize
3 rue Pasteur
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÈQUE
Tél : 03 86 86 72 28.

Kenesi DONNAT-PLESSY-VALLET
Ingrid PLESSY-VALLET
36, Place de l'Hôtel de Ville
89320 CERISIERS
Tél: 03 86 96 29-43



OSTÉOPATHE D.O.

Romain VORS

2 Place de la Liberté
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Tél : 03 86 97 62 90



KINÉSITHÉRAPEUTES

Eric GALTIER

2, rue du Marché 89320 CERISIERS
Tél: 03 86 96 21 44

24 route de Bagneaux

89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Aurélie DEPARNAY-BABRON Tél : 03 86 95 13 61,
Luana SILVERIO Tél : 03 86 95 93 55
Margaux WILHELM Tél 03 86 96 29 36

Florentina JEHANNO

12 route de Bagneaux –
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Tél: 03 86 64 77 03 ou 06 42 98 47 62.



PÉDICURE PODOLOGUE RÉFLEXOLOGUE

Valérie TOULON

68 rue de la République
89190 VILLENEUVE L'ARCHEVÊQUE
Tél : 06 60 57 22 87

HYPNO PRATICIEN

Christophe BOURGEOIS

Praticien en hypnose, pnl et coaching
Place de l'église 89320 CERISIERS
Tél : 06 83 52 51 13
courriel : christophe.bourgeois89320@orange.fr
Maison de santé de Villeneuve l'archevêque,
sur rendez-vous les vendredis après midi
Tél : 06 83 52 51 13
courriel : christophe.bourgeois89320@orange.fr



URGENCES

HÔPITAL A SENS

Avenue Pierre de Coubertin
Tél : 03 86 86 15 15

CLINIQUE PAUL PICQUET

12 rue Pierre Castets - 89100 SENS,
Service d'accueil et de soins 03 86 65 91 82.
Ouvert 7J/7 de 8h00 à 20h00.

FAIRE LE 3966, la nuit, le week-end ou les jours
fériés quand on a besoin d'un conseil ou d'un avis
médical et que son cabinet médical est fermé



AVEC LA GENDARMERIE

La sécurité au quotidien

Vous retrouverez toutes ces informations avec les liens internet sur notre site à l'adresse : les-vallees-de-la-vanne.fr/securite.html

En cas d'urgence appeler la gendarmerie, sans intervenir en composant le 17.

PARTICIPATION CITOYENNE

La commune a signé une convention « participation citoyenne » avec la Préfecture et la Gendarmerie.

La démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Un certain nombre d'habitants de la commune ont été agréés par la gendarmerie pour travailler en partenariat.

Vous aussi, signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou l'exécution d'un cambriolage.

N'intervenez pas, faites le 17.

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

> Faites appel à la solidarité entre voisins. Votre domicile doit paraître habité, demandez-lui d'ouvrir régulièrement les volets le matin de relever la boîte aux lettres.

> Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

> Adhérez à l'opération « Tranquillité vacances » Ce service vous permet de demander à la Gendarmerie de surveiller votre domicile pendant les vacances, si vous partez plus de trois jours :

A faire en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Ou alors : Remplissez le formulaire que vous trouverez sur le site de la mairie : <https://les-vallees-de-la-vanne.fr/securite.html>

PERECEV@L

Si vous avez été fait pirater votre carte bancaire

Après avoir fait opposition sur votre Carte auprès de votre banque, signalez-le en ligne aux forces de l'ordre.

Pour réaliser ce signalement en ligne, il faut vous connecter par l'intermédiaire de France-Connect au site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R46526>

LES DANGERS D'INTERNET

> Protégez votre ordinateur en installant un logiciel antivirus, un logiciel anti-espion, un pare-feu, régulièrement mis à jour.

> Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance, dont l'adresse au moment de la transaction commence par «[https](https://)».

> L'apparition d'icônes en bas du navigateur (cadenas et clés) est un gage de sécurité.

> Ne répondez jamais à un courriel d'un établissement bancaire vous demandant les identifiants de connexion de votre compte en ligne, vos coordonnées bancaires.

> Si vous avez un doute sur la provenance d'un courriel, ne l'ouvrez pas.

> Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet : signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à votre brigade de gendarmerie.

Pour signaler un courriel ou un site internet d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr
Info Escroqueries : 0811 020 217

DÉMARCHE À DOMICILE

- > Aucun démarchage commercial n'est commandé par les services de l'état : Mairie, Préfecture, impôts etc...).
- > Si un démarcheur prétend venir de la part de la mairie appelez immédiatement le 03 73 74 95 80.
- > Certains démarcheurs viennent en mairie pour signaler leur passage sur la commune. La mairie délivre un certificat de passage. Cela ne signifie pas que la mairie cautionne tout ce qu'il vous dit.
- > Aucun travaux d'isolation ou de rénovation ne sont exigés par la loi.
- > Avant de signer un contrat, quel qu'il soit, lisez le bien et dans certains cas demandez un conseil à votre famille et si vous êtes seul, au Maire de votre commune.
- > N'ouvrez pas votre porte si vous ne connaissez pas les personnes, en cas de doute contactez la gendarmerie au 03 86 83 20 00 ou au 17
- > N'oubliez pas que pour tout démarchage à domicile vous bénéficiez d'un délai de 7 jours pour annuler ce dernier par lettre recommandée avec accusé de réception.
- > Ne vous laissez pas influencer par les commerciaux, par des phrases comme «c'est obligatoire, c'est prévu dans la loi, etc....», car ces dernières sont utilisées dans le but de vous influencer et de vous faire signer des bons de commande.
- > Ne signez rien le jour du démarchage et faites attention : les prestations proposées sont surfacturées et même avec les rabais sont encore très élevées. Prenez contact avec votre famille, un artisan, la mairie ou la gendarmerie pour savoir si les sommes ne sont pas trop élevées.

Ne vous laissez pas influencer, ne signez rien, et si vous avez pris un rendez-vous avec un démarcheur demandez à vos proches d'être présents le jour du rendez-vous.

Tél mairie : 03 73 74 95 80

Tél gendarmerie : 17 ou 03 86 83 20 00

SE PRÉMUNIR CONTRE LE VOL À LA FAUSSE QUALITÉ

- > Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.
- > Soyez vigilant lorsque des employés du gaz, de l'électricité, de la poste, des opérateurs pour des lignes internet ou téléphoniques, des policiers ou gendarmes se présentent chez vous. Même si la personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle, un ordre de mission ou un justificatif d'intervention. Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer.
- > Vous pouvez lui proposer un autre rendez-vous afin de vous laisser le temps de procéder aux vérifications nécessaires.
- > Si vous effectuez un contre-appel, utilisez les numéros de téléphone que vous avez en votre possession (figurant généralement sur les avis d'échéance et les factures) et non pas ceux donnés par la personne qui se présente ou vous appelle.
- > Si vous faites entrer une personne chez vous, essayez de solliciter la présence d'un voisin. Accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- > Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.
- > Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours.

Tél mairie : 03 73 74 95 80

Tél gendarmerie : 17 ou 03 86 83 20 00

MISE EN LUMIÈRE DE «Carrosserie MILAT»

Bien que la Carrosserie Milat soit une jeune entreprise, Tristan et Mélissa mettent à votre disposition toute leur expertise pour redonner à votre véhicule son éclat d'origine et assurer sa longévité et vous proposent une gamme complète de services :

- > Réparation de carrosserie toutes marques : des dégâts légers aux réparations plus complexes, l'atelier est équipé pour restaurer l'intégrité et l'esthétique de votre voiture.
- > Peinture automobile de haute qualité : un travail précis et soigné pour une finition impeccable, fidèle aux couleurs d'origine.
- > Remplacement de pare-brise et vitrage : un service rapide et efficace pour votre sécurité et une visibilité optimale.



> Entretien pneumatique et petits entretiens mécaniques : au-delà de la carrosserie, l'équipe propose également des services essentiels comme le montage et l'équilibrage des pneus, ainsi que des opérations d'entretien courant.

Pour découvrir leurs services ou obtenir un devis, n'hésitez pas à contacter la Carrosserie MILAT :

> Adresse : 7 rue de la Chaussée,
89190 Les Vallées-de-la-Vanne
(La Grenouillère, Chigy)

> Téléphone : 03 58 30 50 31

> Horaires :
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, et le samedi de 9h00 à 12h00.

ACHATS GROUPÉS fuel et pellets

La commune organise en partenariat avec la commune de Courgenay des achats groupés de fuel, qualité supérieure (pour ne pas encrasser les chaudières) et de pellets DIN + en palette à destination des particuliers.

Les campagnes d'achat de fuel ont lieu trois fois par an, en mars, juin et octobre en bénéficiant du volume de GNR acheté par les agriculteurs.

Pour la campagne de juin, nous avons pu négocier des rabais de l'ordre de 10 % pour un volume total de 280 000 litres tout confondu, fioul, GNR et gas oil blanc.

Les campagnes de pellets ont lieu une fois par an en mars.

Nous regroupons toutes les commandes du bassin de vie (Les Vallées-de-la-Vanne, Vaumort, Noé, Malay-le-Petit, Malay-le-Grand, Villiers-Louis, Les Clémiois, Pont-sur-Vanne, Foissy-sur-Vanne, Les Sièges et plus si demande...). Pour recevoir les avis de campagne, inscrivez-vous à l'adresse mail suivante : com@les-vallees-de-la-vanne.fr en précisant si vous recherchez des pellets ou du fuel.



ROUTE DU MIROIR

Pour des raisons de sécurité Eau de Paris a dû abattre un grand nombre d'arbres Route du Miroir à proximité de la salle des fêtes de Theil.

Eau de Paris a prévu de réaménager cet emplacement situé au centre du village : un bosquet d'arbres fruitiers sera planté au centre du terrain fermé sur trois côtés de haies d'arbustes : noisetiers, aubépines monogynes, bouleaux verruqueux, fusains d'Europe, prunelliers, viornes...

FAUT-IL APPRIVOISER ou éradiquer les plantes sauvages ?

Les plantes sauvages dérangent. A cause d'elles les «jardins ne sont ni nets ni propres...Les trottoirs sont sales». Nous entendons bien souvent ces expressions dans des échanges entre villageois au sujet des plantes. Et pourtant, quelle merveille un bouquet de fleurs des champs réalisé par un enfant avec des coquelicots, marguerites, bleuets, scabieuses, centaurées...

Qu'elles soient appelées «mauvaises herbes», «adventices» ou «herbes indésirables», savons-nous vraiment à quoi elles servent ? Les connaissons-nous vraiment ? Quel est leur intérêt ?

Depuis toujours, l'Homme vit au milieu des plantes, les utilise et parfois les vénère.

Au fil des siècles, les végétaux les plus prometteurs ont été patiemment sélectionnés, cultivés pour devenir les légumes que nous connaissons aujourd'hui (laitue, carotte...)

Leur utilité est multiple :

Les plantes sauvages jouent un rôle dans l'environnement et le jardinage

1. Soutien à la biodiversité : Elles fournissent le nectar et le pollen nécessaires aux polliniseurs (comme les abeilles et les papillons), ainsi que de la nourriture (graines, feuilles) et un abri pour de nombreux insectes et petits animaux.

2. Santé du sol : Elles agissent comme des couvre-sols naturels, protégeant la terre de l'érosion et du dessèchement.

3. Bio-indicatrices : Leur présence renseigne sur la nature et la qualité du sol (acidité, taux d'humidité, carences ou excès en nutriments), aidant ainsi les jardiniers à identifier les besoins de leur terre.

4. Protection des cultures : Utilisées sous forme de pu rins (ortie, prêle, consoude), elles peuvent servir d'insecticides ou de fongicides naturels pour protéger les cultures des parasites et des maladies.

Elles ont un intérêt alimentaire et nutritionnel

«Pendant la plus grande partie de l'humanité, les plantes sauvages étaient la base de l'alimentation. Les plantes existent toujours mais le lien a disparu.» (Nathalie Deshayes)

Elles sont souvent plus concentrées en vitamines, minéraux et protéines (comme l'ortie, très riche en fer, calcium et Vitamine C) que leurs homologues cultivées.

Elles peuvent être utilisées en cuisine : salades, soupes, infusions, omelettes, gratins, pesto, quiche (ici à l'Amarante).

La cueillette, lorsqu'elle est pratiquée avec connaissance et respect de la nature, permet de consommer des aliments locaux, naturels et gratuits.



Usage médicinal

La majorité des plantes sont à la fois comestibles et médicinales. Elles sont utilisées depuis des siècles pour leurs propriétés médicinales. Ce sont des plantes remèdes,

Usages traditionnels souvent méconnus :

> Textile : les plantes tinctoriales ne manquent pas, elles permettent de redonner vie à certains tissus. Il est facile de faire des teintures végétales.

> Vannerie sauvage : il est possible d'utiliser en vannerie un grand nombre de plantes, disponibles en abondance dans la nature, telles que ronce, lianes, genêt, noisetier, lierre, saule etc.

> Le fusain pour le dessin est fabriqué à partir d'une branche d'arbre (en général du saule, clématites ou du fusain d'Europe appelé aussi Bonnet d'évêque) carbonisée en vase clos.

> Autrefois, on roulait le Gaillet-Gratteron en boule pour faire des tampons à récurer etc.

L'éradication devient nécessaire ...

> Lorsque les plantes deviennent envahissantes (Invasives telles la Renouée du Japon). Ce sont souvent des espèces exotiques qui se propagent rapidement et menacent la biodiversité locale en concurrençant et en éliminant les espèces d'origine.

> Quand les plantes sauvages concurrencent directement les cultures dans un potager ou un massif spécifique.

> Si elles présentent un danger (plantes toxiques ou allergènes comme l'Ambroisie).

> Quand elles détériorent les infrastructures (racines qui soulèvent des dalles ou des fondations).

Entre apprivoiser et éradiquer il existe une troisième voie

Nous sommes de plus en plus nombreux/ses à nous demander ce que nous pouvons faire pour notre planète et comment vivre plus proches de la nature. **Intégrer les plantes sauvages dans notre quotidien pourrait être une réponse.**

Elles ont toujours existé, sans nous, les humains. Elles n'ont jamais eu besoin de nous. Ne nous faut-il pas aujourd'hui accepter la nature telle qu'elle est ? C'est la vie sauvage que nous pouvons découvrir. Voir ce qui pousse sans nous, malgré nous, ce qui est tout petit et passe à travers notre regard habituel, ce qui est fréquent ou rare .

N'est-il pas important de vivre avec les plantes sauvages ? les regarder, les observer, s'intéresser à leur beauté, leur couleur, leur forme, leurs propriétés, leur histoire . Pourquoi ne pas prendre le temps de les admirer, de les respecter ? c'est un émerveillement : un regard plus humble sur la nature que celui du jardinier , plus poétique : apprendre à connaître, nommer, regarder de près, classer, comparer, aimer.

Porter un nouveau regard sur les herbes folles, cela implique de vouloir découvrir leurs secrets.



Que de ressources inépuisables à détecter !

Des lieux existent pour le faire près de chez nous : les balades découvertes des plantes sauvages (Celles de Cœur de Vanne à Vareilles, La Griotte sauvage à Arces Dilo, abc à Bérulle dans l'Aube), des ateliers de découvertes des plantes sauvages une fois par mois au Jardin de l'Érable.

Des livres également :

Eric Lenoir Un jardin Punk édition Terre vivante,

Guylaine Gouffier : les mauvaises herbes, même pas peur ! Edition Massin,

Guide des fleurs sauvages de Richard Fitter, Alasrair Fitter, Marjorie Blamey aux éditions Delachaux et Niestlé.

Guide des plantes sauvages comestibles et toxiques de François Couplan aux éditions Delachaux et Niestlé.

Des herbiers à consulter :

Celui du Jardin de l'Érable

<https://jardin-erable.com/doc/herbier/mobile/>

Des sites :

Nathalie Deshayes :

<https://plantes-sauvages-comestibles.com>

Les chemins de la nature :

<https://www.lechemindelanature.com>

EXEMPLE : UNE FICHE DESCRIPTIVE DES PLANTES CONSIDERÉES COMME

« MAUVAISES » HERBES

DANS NOS JARDINS DU JARDIN DE L'ÉRABLE



BARDANE commune - *Arctium lappa* - Famille: Astéracées

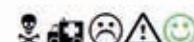
La bardane commune pousse dans des terrains incultes ou des friches. Elle est apparue au Jardin de l'Érable lors de la chute du mur du voisin.

La bardane doit être ramassée de préférence en automne.

Sa grande racine noire est comestible : elle a un goût mielleux et peut être cuisinée comme les carottes.

Elle a des propriétés médicinales : elle est détoxifiante et agit sur la peau.

Le mode de dispersion du fruit est à l'origine de la création du système VELCRO. Le terme Velcro est la contraction des mots velours et crochet.



BRÛLAGE DE VÉGÉTAUX et taille d'arbres



Le brûlage des déchets verts et la taille des arbres sont des pratiques encadrées par une **réglementation stricte** en France, visant à protéger l'environnement, la qualité de l'air et la biodiversité. Que vous soyez particulier ou professionnel, il est essentiel de connaître ces règles pour éviter les sanctions.

L'interdiction de brûler les déchets verts (feuilles mortes, tontes de pelouse, résidus de taille, etc.) est le principe général en France, tant pour les particuliers que pour de nombreux professionnels.

Pour les Particuliers et Collectivités

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est **formellement interdit** pour les particuliers (jardiniers amateurs) et les collectivités, conformément à l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) et à l'assimilation des déchets verts aux déchets ménagers.

> **Sanction** : En cas de non-respect de cette interdiction, la personne encourt une **amende pouvant atteindre 750€** (contravention de 4^e classe).

> **Alternatives** : Des solutions écologiques et légales doivent être privilégiées :

- o **Compostage** sur place ou **paillage**.
- o **Broyage** pour utiliser les résidus.

Pour les Professionnels (Agriculteurs et Forestiers)

La réglementation est différente pour les exploitants agricoles et forestiers, qui peuvent bénéficier de dérogations sous conditions très strictes :

- o Le brûlage reste généralement **interdit** en période de **pic de pollution atmosphérique** ou de **sécheresse**, via des arrêtés préfectoraux.
- o Il est souvent **interdit** dans les communes couvertes par un **Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)**.
- o Les **résidus de culture** ne peuvent pas être brûlés.

Dérogations Exceptionnelles

Le préfet peut délivrer une dérogation individuelle pour des motifs exceptionnels d'**intérêt général**, comme l'éradication d'une **maladie végétale (épiphytie)** ou l'élimination d'**espèces végétales envahissantes** spécifiques, en l'absence d'alternative prouvée.

La Taille et de l'Élagage des Arbres et Haies

La taille des arbres et des haies est soumise à des règles visant à protéger la biodiversité. Pour protéger les oiseaux pendant leur période de nidification et de reproduction, il

est fortement **déconseillé** de tailler les haies et d'élaguer les arbres du **16 mars au 15 août** inclus.

Règlementation agricole : Cette interdiction est une **obligation légale pour les exploitants agricoles** dans le cadre de l'éco-conditionnalité des aides de la PAC.



Recommandation pour tous : le **Code de l'environnement** interdit de détruire les espèces et habitats protégés (y compris les nids d'oiseaux), rendant la taille pendant cette période risquée et potentiellement illégale en cas de destruction avérée.

Obligations de Voisinage

Le Code civil fixe des règles de distance de plantation et des obligations d'entretien vis-à-vis du voisinage. Elle est de 0,50 mètre pour des arbres jusqu'à 2 mètres de hauteur et de 2 mètres pour des arbres de plus de 2 mètres

Les réseaux électriques et de communications

Nous sommes confrontés à de nombreux problèmes de ruptures d'alimentation, elles sont liées à des plantations sous ou à proximité de ces équipements. Il appartient à chacun de veiller à ce que les plantations existantes ou créées ne viennent pas accentuer ce phénomène, il perturbe et occasionne beaucoup de désagréments et de casses dans nos équipements du quotidien.

L'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE

La compétence en matière d'assainissement a été transférée à la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe (CCVPO) elle se décline en plusieurs volets :

- **Le SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif) : La CCVPO est tenue d'assurer le contrôle des installations d'assainissement non collectif (ANC) sur son territoire. Pour toute question ou démarche concernant l'ANC, vous pouvez contacter le SPANC de la CCVPO. Le numéro unique pour les rendez-vous est disponible 01 61 10 43 09 (délai d'instruction moyen d'un mois à prévoir). Un agent de la SAUR est en charge des contrôles.
- **Le zonage d'assainissement** définit les zones relevant de l'assainissement collectif et celles relevant de l'assainissement non collectif.
- **Assainissement collectif**, la CCVPO a une compétence en matière d'assainissement collectif, notamment en ce qui concerne le règlement de service et les arrêtés portant obligation de contrôles



en cas de cession immobilière contacter SOGEA au N° 03 25 43 22 22

Pour des informations précises sur votre commune ou votre projet, il est recommandé de consulter directement le site internet de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe ou de les contacter au 03 86 86 70 99.

La CCVPO a mis en place un service spécifique pour assurer le suivi de l'entretien, du fonctionnement et des investissements qui sont à sa charge, elle fait appel à des sociétés pour toutes les interventions nécessitantes du matériel et des compétences spécifiques. La société SOGEA a été retenue pour le marché public du suivi du fonctionnement de tous nos équipements d'assainissements collectifs.

Quelle que soit la nature des eaux rejetées il est formellement interdit de déverser dans le réseau d'assainissement :

- > Les eaux parasites, y sont assimilées les eaux pluviales, les eaux d'arrosage et de lavages des voies publiques et privées, des piscines, des cours d'immeubles, des sources.
- > Les effluents des fosses septiques
- > Les ordures ménagères, notamment les lingettes, serpillières
- > Les huiles ménagères usagées, les hydrocarbures,
- > Tous les rejets interdits par le Règlement Sanitaire Départemental,
- > D'une façon générale, tout corps solide ou non susceptible de nuire, au bon état ou au bon fonctionnement du réseau d'assainissement.

LE TRI DE NOS DÉCHETS nous concerne tous.



Nouvelles colonnes à verre et réaménagement des PAV

Dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des déchets, la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe a lancé le remplacement progressif des colonnes à verre sur l'ensemble du territoire.

Cette opération vise à moderniser le service de tri tout en prenant en compte le confort des usagers et les enjeux environnementaux. Trois axes d'amélioration ont guidé cette démarche :

- Réduction des nuisances sonores : de nouvelles colonnes insonorisées ont été installées, permettant de limiter le bruit lors des dépôts de verre, notamment en soirée ou tôt le matin.
- Accessibilité renforcée : les nouvelles colonnes sont équipées d'un double accès pour répondre aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), et ainsi faciliter leur utilisation par tous.
- Sécurisation des emplacements : sur plusieurs sites, des dalles en béton ont été créées ou rénovées afin d'assurer une implantation stable et un usage sécurisé.

Ces aménagements traduisent l'engagement de la CCVPO en faveur d'un tri plus efficace, respectueux de l'environnement et inclusif.

Merci à tous les habitants de continuer à trier le verre : un geste simple, aux effets durables et bénéfiques pour notre planète !

Opération de ramassage des déchets à Chigy : une mobilisation citoyenne

Le samedi 15 mars 2025, une opération de ramassage des déchets a été organisée à Chigy, à l'initiative de l'AMAPP de Chigy, en collaboration avec le service déchets de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe.

Pendant la matinée, 11 bénévoles se sont mobilisés pour nettoyer le cœur du village ainsi que les abords des routes menant à Chigy. Parmi eux : des habitants, des membres de l'AMAPP, une famille engagée dans le Défi Zéro Déchet 2025, ainsi que la Vice-Présidente en charge de l'environnement et des déchets.

Le bilan de cette action citoyenne est significatif : 19 kg de déchets non recyclables (sacs noirs) et 9 kg de recyclables (sacs jaunes) ont été collectés. On note une forte présence de mégots de cigarette dans le centre du village, et, le long des routes, de nombreux emballages alimentaires vides (recyclables) ainsi que quelques bouteilles en verre.

Cette initiative met en lumière l'importance des gestes citoyens pour préserver la propreté de nos communes, et rappelle que chacun peut agir, à son échelle, pour un territoire plus propre et plus respectueux de l'environnement.

La CCVPO met à disposition des pinces pour ramasser, des gilets de sécurité à tous selon demande.

OÙ PASSE NOTRE ARGENT ? Le coût des services aux Vallées-de-la-Vanne

Le budget de fonctionnement de la commune est de 1 380 000 € dont 646 000 € (46,8 %) de dépenses de personnel (hors élus).

Les services distribués par la commune peuvent se répartir en trois catégories

- Les services, abandonnés par l'état, que la commune a repris : l'agence postale, France Services et le dispositif de recueil de données pour les cartes d'identité et les passeports
- Les services que la commune a délégué à des associations : la micro-crèche « les poussins » et l'Espace de Vie Sociale « le jardin de l'Erable », hors budget communal.
- Les services périscolaires (cantine, garderie et centre de loisirs)

La part de budget pour les services abandonnés par l'état et les services périscolaires est de 477 215 € (34,5% du budget) dont 354 000 € de dépenses de personnel (55% des frais de personnel)

1) Les services abandonnés par l'Etat

FRANCE SERVICES		
Budget estimé :	84 121 €	
Participation ETAT	55 000 €	65,38 %
Reste à charge commune :	29 121	34,62 %
LA POSTE		
Budget estimé :	36 310 €	
Participation La Poste	16 224 €	44,68 %
Reste à charge commune :	20 086 €	55,32 %
DISPOSITIF RECUIEL CNI		
Budget estimé : 43 950 €	23 550 €	
Participation ETAT	9 500 €	40,34 %
Reste à charge commune :	14 050 €	59,66 %

Pour un budget total de 143 981€ le reste à charge de la commune est de 63 257€ soit 44% de la dépense.

72% des clients de France services habitent une autre commune que les Vallées-de-la-Vanne.

2) Les services hors budget délégués à des associations

MICRO-CRECHE : les poussins		
12 berceaux et 20 enfants concernés		
Coût estimé:	182 720 €	
Participation (CAF, MSA, autres...)	144 777 €	79,23 %
Participation parents	28 477 €	15,59 %
Reste à charge commune :	9 466 €	5,18 %

EVS Le jardin de l'Érable		
130 adhérents		
Coût estimé:	51 885 €	
Participation (CAF, MSA, dons...)	44 003 €	84,81 %
Participation adhérents	3 200 €	6,17 %
Reste à charge commune :	4 682 €	9,02 %

Comme pour toutes les associations la commune fournit les locaux, l'électricité, le chauffage et le ménage. Ce coût est compris dans le reste à charge.

3) Les services périscolaires

CENTRE DE LOISIRS			Coût unitaire
Budget estimé:	135 427 €		21,71 €
Participation moyenne parents	61 184 €	45,18 %	9,81 €
Participation CAF et communes	55 126 €	40,71 %	8,84 €
Reste à charge Vallées-Vanne :	19 117 €	14,12 %	3,06 €
Frais de personnel	109 076 €		17,49 €
GARDERIE			Coût unitaire
Budget estimé:	78 535 €		8,95 €
Participation moyenne parents	19 312 €	24,59 %	2,20 €
Participation CAF et communes	23 216 €	29,56 %	2,65 €
Reste à charge Vallées-Vanne :	36 008 €	45,85 %	4,10 €
Frais de personnel	70 931 €		8,09 €
CANTINE			Coût unitaire
Budget estimé:	119 271 €		8,83 €
Participation moyenne parents	47 162 €	39,54 %	3,49 €
Participation ETAT et communes	26 680 €	22,37 %	1,97 €
Reste à charge Vallées-Vanne :	45 429 €	38,09 %	3,36 €
Frais de personnel	67 682 €		5,01 €
Fourniture de repas	45 589 €		3,37 €

Il est difficile de comparer avec les autres communes car les tranches de quotient familial, les conditions de fonctionnement ne

sont pas toujours identiques. Pour la cantine, nous sommes une des seules communes du nord du département, avec Foissy à avoir choisi le repas à un euro pour les quotients familiaux inférieurs à 900 car nous pensons qu'il est important de garantir à chaque enfant un repas chaud et complet tous les jours scolaires. Cette mesure est aidée par une subvention de l'Etat. Pour les tranches supérieures, nous avons les tableaux ci-dessous :

CENTRE DE LOISIRS	la journée
Les Vallées de la Vanne Qf > 1400	16,28 €
Sens Qf > 1300	14,00 €
Villeneuve l'Archevêque Qf > 1050	14,38 €
Malay le Grand Qf > 1400	18,50 €
GARDERIE	la journée
Les Vallées de la Vanne Qf > 1400	2,57 €
Sens Qf > 1300	3,05 €
Villeneuve l'Archevêque Qf > 1050	3,20 €
Malay le Grand Qf > 1400	1,25 €/h
CANTINE	le repas
Les Vallées de la Vanne Qf > 1400	5,57 €
Sens Qf > 1300	6,05 €
Sens accueil des panier repas	3,00 €
Villeneuve l'Archevêque Qf > 1050	4,23 €
Malay le Grand Qf > 1400	5,30 €

Lors de la création de la commune nouvelle nous avons choisi de développer les services non obligatoires car nous pensons que c'est une réponse au déclassement de nos communes. Pour nos villages sans commerce c'est,

aussi, une façon de dynamiser le centre-bourg. Le coût de tous ces services est important pour la commune et le reste à charge pour les habitants non négligeable. Nous avons conscience de l'importance des dépenses périscolaires dans le budget des familles. Nous cherchons à avoir un service de qualité. Les tarifs que nous pratiquons restent dans la moyenne locale avec un reste à charge, qui ne peut être dépassé, pour la commune de plus de 7% de son budget pour les activités périscolaires.

Pour une commune de la taille de la nôtre (1 050 habitants) le budget de fonctionnement est généralement de l'ordre de 770 000 € (1 368 000 € pour les Vallées de la Vanne) avec une masse salariale de 330 000 € soit 43 % du budget (646 000 € pour les Vallées de la Vanne et 47% du budget). La grosse différence tient au fait que nous assurons et finançons les services pour un bassin de vie de 3 600 habitants regroupant 8 communes : Les Vallées-de-la-Vanne, Vaumort, Noé, Pont/Vanne, Villiers-Louis, Les Clérémouys, Foissy/Vanne et Les Sièges.

	Coût	Subvention participation	Participation habitants	Coût pour Vallées-Vanne
France Services	84 121€	55 000€		29 121€
La Poste	36 310€	16 224€		20 086€
Dispositif Recueil	23 550€	9 500€		14 050€
Centre de loisirs	135 427€	77 641€	38 669€	19 117€
Garderie	78 535€	22 392€	20 136€	36 008€
Cantine	119 271€	26 680€	47 162€	45 429€
Micro-crèche	182 720€	144 777€	28 477€	9 466€
EVS Le jardin de l'Érable	51 885€	40 003€	3 200€	4 682€
TOTAL	711 819€	396 217€	137 644€	177 959€
Répartition	100,0%	55,7%	19,3%	25,0%

À votre service sur la commune

Assistante maternelle

Myriam BARRÉ >	17 rue des Sièges - Chigy >	06 87 86 06 83 >	barre-sebastien@sfr.fr
Nathalie AYMONIN >	18 Route du Pont-Rouge - Theil >	06 35 51 40 78 >	thierry.aymonin@hotmail.fr
Laura DRIGET >	9 impasse des Chenevières - Theil >	06 58 99 35 71 >	laura.garzena@hotmail.fr
Lysiane LE-GOIFF >	10 Rue du Potier - Theil >	06 81 77 64 53 >	fredlulu89@orange.fr
Sophie MARTHELOT >	23 Rue de la Tuilerie - Theil >	06 09 42 02 71 >	sophie.marthe@live.fr
Deborah SIBILLOTTE >	17 rue de la Grève - Theil >	06 88 05 17 73 >	deborah.madoire@orange.fr
Maria-Manoela TRIGO >	4 impasse des Chenevières - Theil >	06 23 49 24 03	
Catherine SANCHIS >	36 Rue du Chemin-Vert - Vareilles >	06 75 74 23 99	

Services à la personne, entretien, aide

Julie VANNEREAU >	3 Chemin de la Bergerie - Theil >	06 81 01 63 00 >	julie.vannerausp89@gmail.com
-------------------	-----------------------------------	------------------	------------------------------

Coiffure

SYMPHONIE COIFFURE >	1 Route du Pont-Rouge - Theil >	03 86 65 28 63
----------------------	---------------------------------	----------------

Couture

MONIQUE COUTURE Monique TEXIER >	5 Rue de la Grève - Theil >	06 61 13 90 49
----------------------------------	-----------------------------	----------------

Electricité générale

FABELEC >	5 Route de la Vallée du Parc - Theil >	06 60 23 74 35 >	goutorbe.fabien@gmail.com
-----------	--	------------------	---------------------------

Gîtes

LA FERME DES PRÉS >	2 Rue des Prés - Vareilles >	06 72 58 26 07 >	larochemarc500@gmail.com
AU LOGIS DE BAYARD >	4 rue du Faÿs - Vareilles >	06 16 44 17 87 >	huver974@hotmail.fr

Miel

LE BAL DES ABEILLES Martin PERRIGAULT >	5 Rue des Tilleuls - Vareilles >	03 86 88 30 95 >	mperri@orange.fr
---	----------------------------------	------------------	------------------

Restauration mobile d'art

Christine BROUCHOUD >	3 Rue de l'Erable- Vareilles >	03 86 88 30 19 >	christine.brouchoud@laposte.net
-----------------------	--------------------------------	------------------	---------------------------------

Taxi

A4 Taxis >	10 rue des Sources - Vareilles >	07 86 13 50 47
------------	----------------------------------	----------------

Véhicules d'occasion

TRANSIT EXPRESS Christian SIMONNET >	23 Route du Miroir - Theil >	06 18 09 21 49 >	christian.simonnet@wanadoo.fr
--------------------------------------	------------------------------	------------------	-------------------------------

Entretien véhicules carrosserie

CARROSSERIE MILAT >	7 rue de la Chaussée, La Grenouillère - Chigy >	03 58 30 50 31 >	www.carrosserie-millat.fr
---------------------	---	------------------	---------------------------

Jardinage bricolage

LA MAIN VERTE Damien CARRÉ >	2 Rue du Charme - Vareilles >	06 50 42 31 00
------------------------------	-------------------------------	----------------

Élagage espaces verts

DURU ÉLAGAGE >	Theil-sur-Vanne >	07 78 88 90 53
----------------	-------------------	----------------

Dératisation, désinsectisation, désinfection punaises de lit

SÉNONAIS GUÈPES FRELONS >	19 rue des Vallées - Vareilles >	07 71 02 01 25 >	ludo.provot@gmail.com
---------------------------	----------------------------------	------------------	-----------------------

Service informatique de proximité

Cyril DEBRAISE >	1 Rue des Tilleuls - Vareilles >	06 73 95 96 53 >	cyril.debraise@gmail.com	www.atelier-techno.fr
------------------	----------------------------------	------------------	--------------------------	-----------------------

Multiservices, bricolage, entretien

LA MAISON'NETTE Ludovic ROLLIN >	22 Rue des Vieilles Chenevières - Chigy >	06 63 24 58 79 >	lamaison.nette@orange.fr
----------------------------------	---	------------------	--------------------------

Bricolage, entretien, jardinage, surveillance

Céline DUVEAU >	10 Rue du Bas du Grand Champ - Chigy >	06 83 94 54 17
-----------------	--	----------------

Terrassement démolition débarras vente de bois

JBTD ENTREPRISE >	Chigy >	06 58 01 47 31 >	jbtd.entreprise@gmail.com
-------------------	---------	------------------	---------------------------